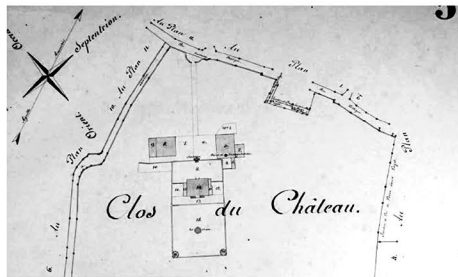


Le château et le village représentent les deux pôles d'un rapport intense construit sur la continuité de l'espace public.



Au niveau du château (+ 666,50), au centre de la parcelle, une terrasse s'ouvre comme un balcon vers le lac et la campagne. Ce nouvel espace public, caractérisé par un mosaïque de jardins, lieux de rencontre entre l'urbain et le rural, se présente comme un espace partagé par différents utilisateurs, habitants du village, hôtes de l'EMS, promeneurs, etc.

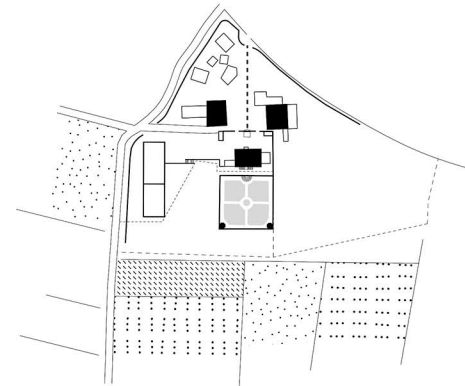
Au niveau le plus bas (+ 663,50), l'édifice délimite une cour verte, un véritable jardin paysager qui suit la pente naturelle du terrain et est directement relié à l'ancien jardin clos, dont il reprend les proportions. La cour a un aspect plus protégé et, se trouvant directement reliée aux espaces collectifs du rez-de-chaussée de l'édifice, joue un important rôle de transition entre le grand paysage de la campagne et la dimension domestique des espaces de séjour. Le jardin est traversé par une promenade qui serpente entre les arbres existants et est aménagée pour faire des pauses.

Implantation

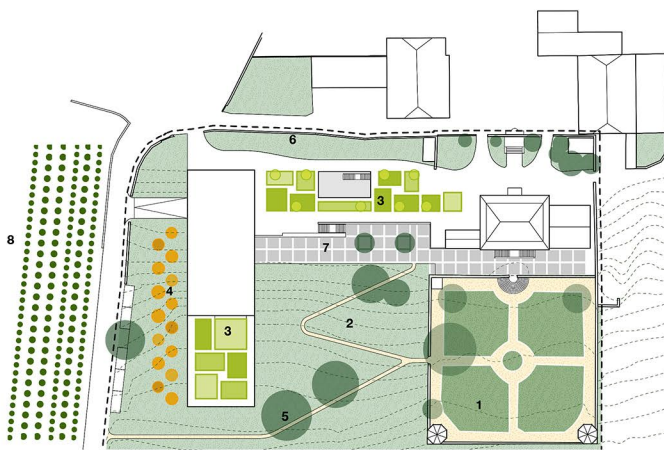
Le projet vise à rétablir et à valoriser l'unité figurative originale de l'ensemble du château. Ce dernier est constitué d'une suite d'espaces orientés le long d'un axe central : du nord on trouve l'allée d'entrée, la cour pavée, délimitée par les deux anciennes dépendances, le noyau du château et, pour finir, le jardin clos.

La spatialité ainsi définie, avec sa géométrie claire, se présente comme une forme urbaine qui construit un rapport solide avec le paysage environnant, à laquelle s'ajoute l'implantation sinueuse du village. Le château et le village représentent ainsi les deux pôles d'un rapport intense construit sur la continuité de l'espace public. Il est donc selon nous important de rétablir autant que possible la lisibilité de la structure originale en démolissant l'extension réalisée en 1999 et en proposant de réinterpréter la compacité de l'enceinte du château à l'aide d'un nouvel édifice qui se développe linéairement le long de la limite sud-ouest du site.

L'implantation du nouvel édifice complète donc la structure spatiale du clos du château en définissant clairement un ensemble d'espaces ouverts qui constituent le point d'arrivée d'un système d'espaces publics qui va du village au château, en intégrant ce dernier à la vie de la petite communauté.

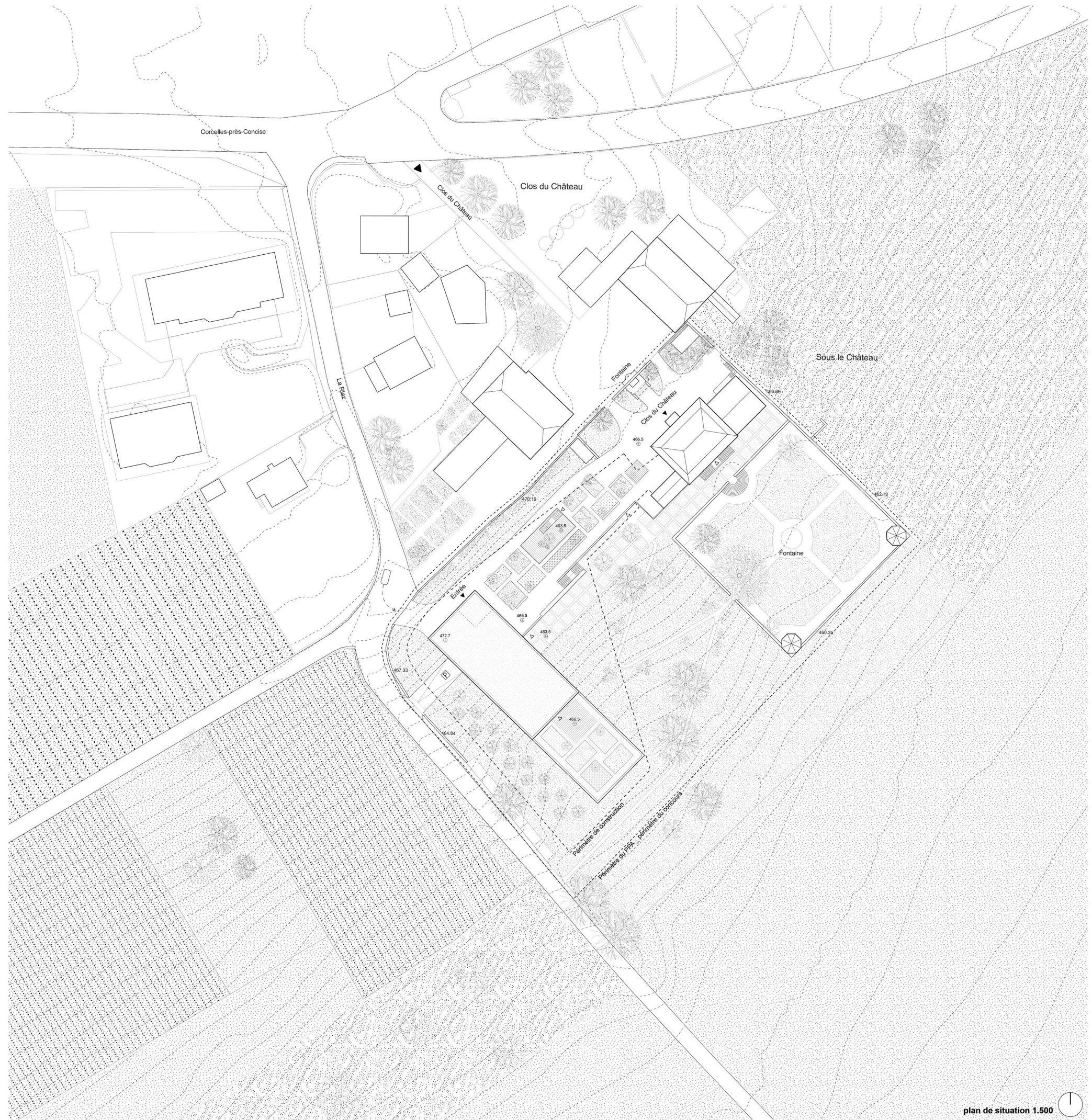


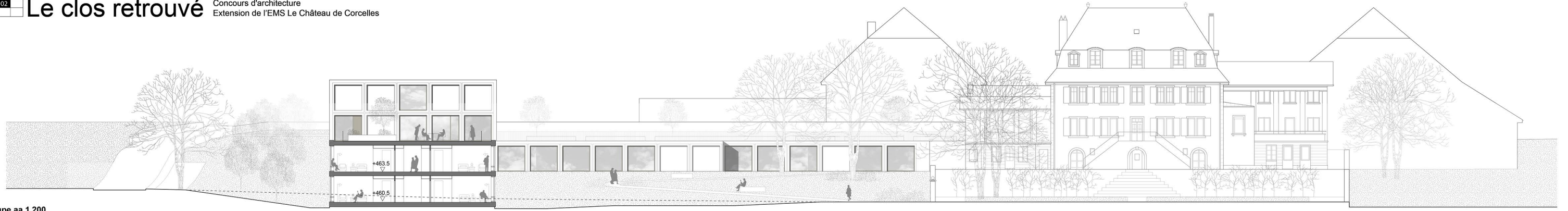
Concept d'implantation



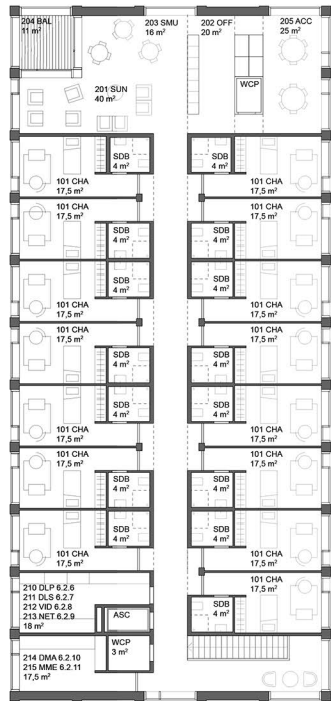
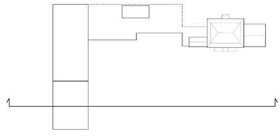
Grammaire du paysage

- 1. jardin clos
- 2. pré arboré et nouvelle promenade
- 3. jardins potagers
- 4. verger
- 5. arbres existants
- 6. mur d'enceinte ouest: arbres fruitiers sont palisses
- 7. terrasse
- 8. vignobles



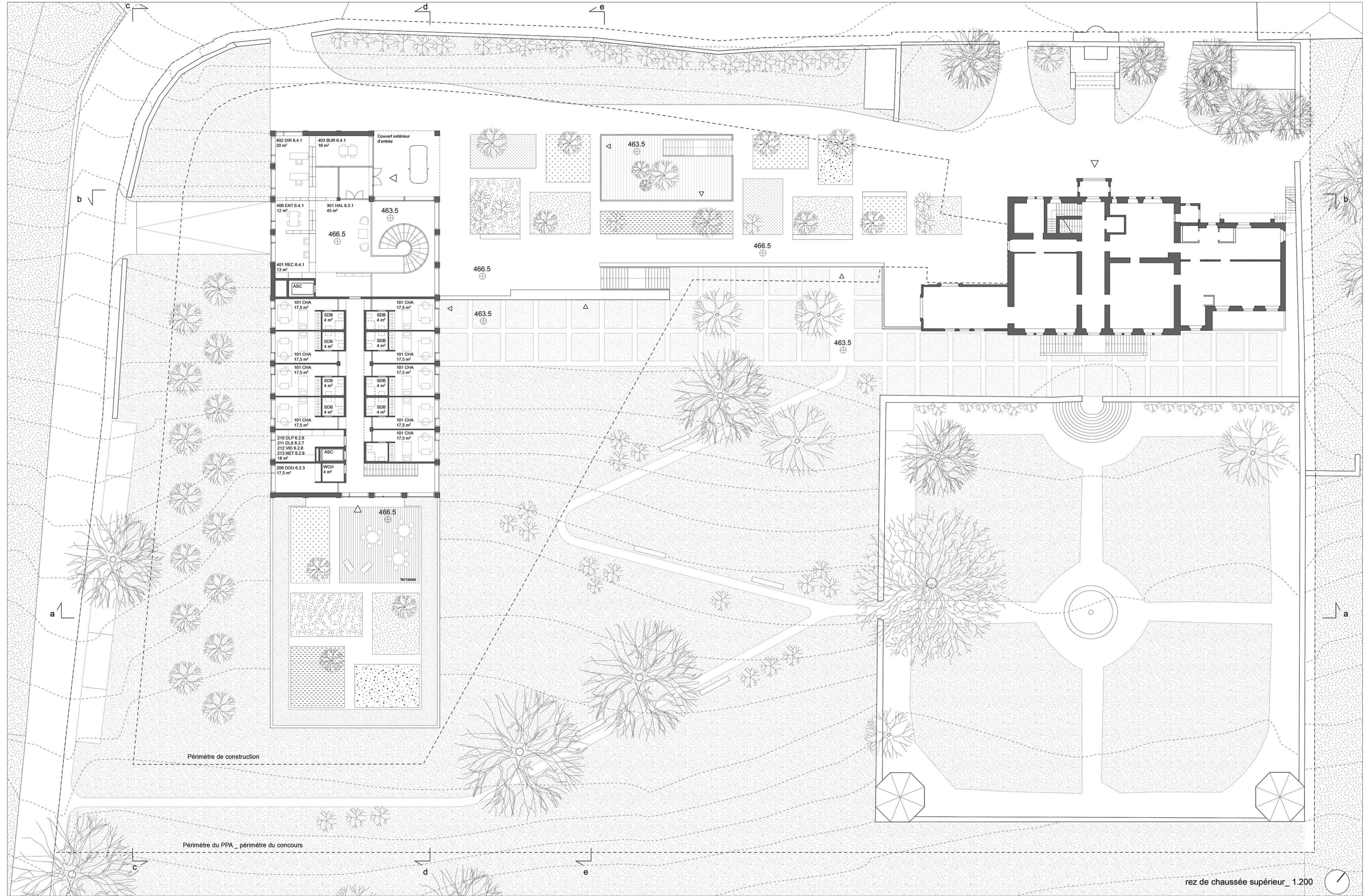
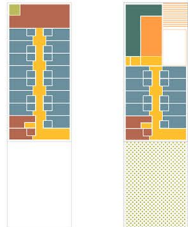


coupe aa 1.200



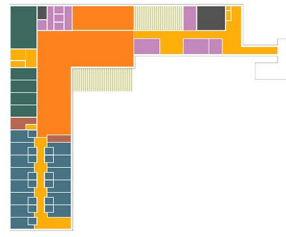
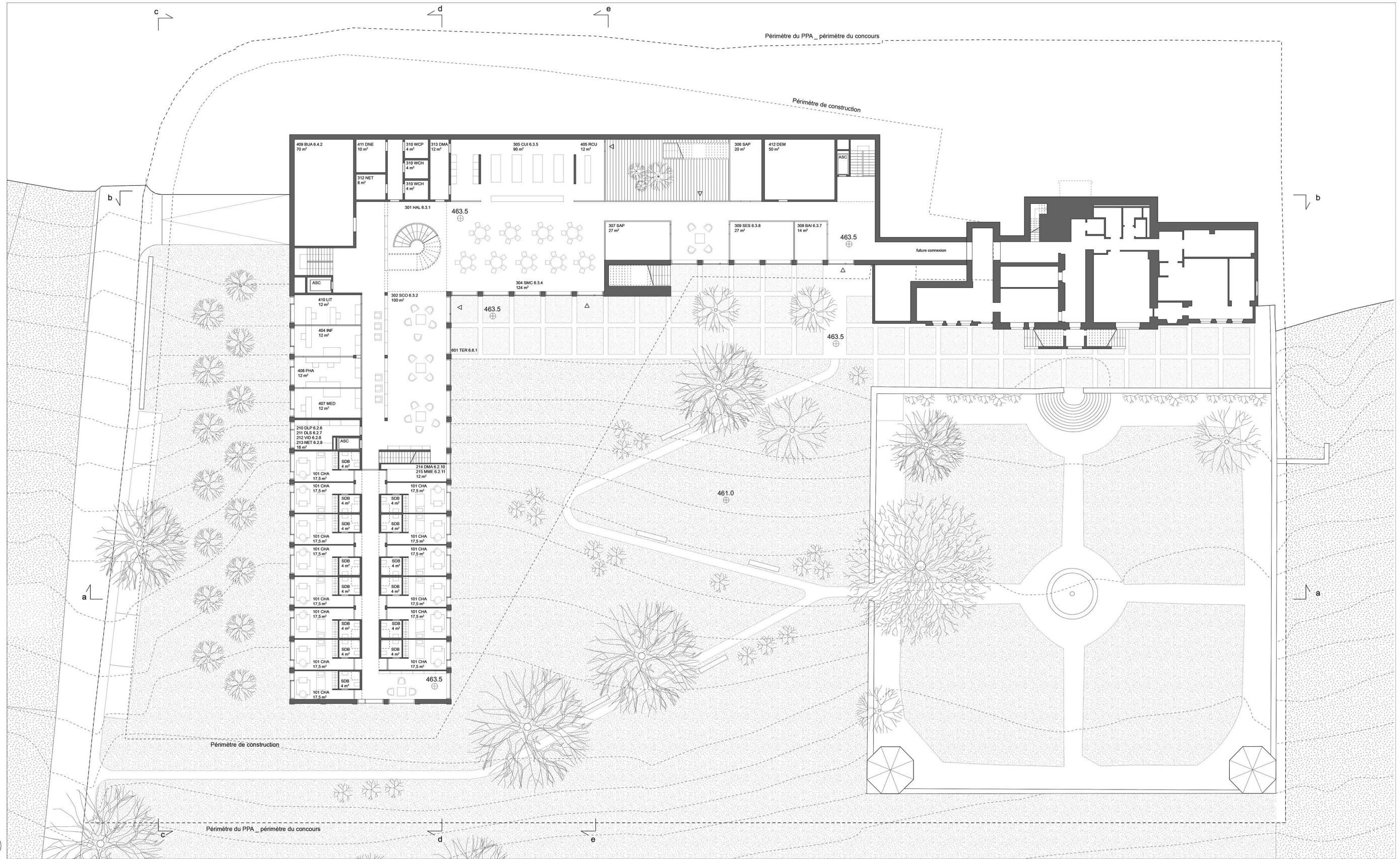
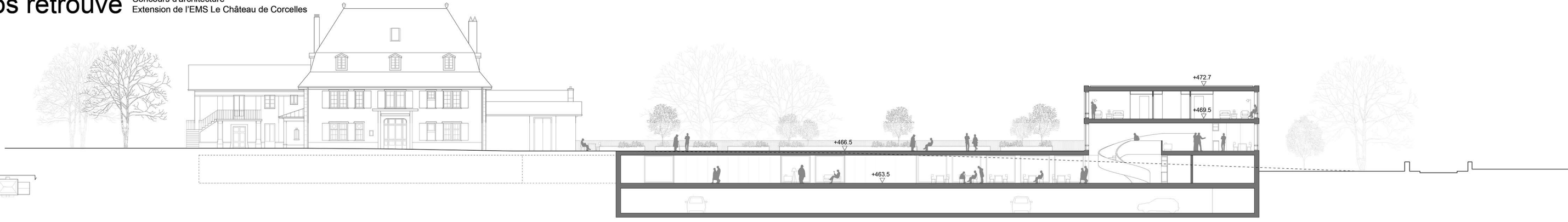
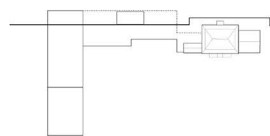
1er étage 1.200

- espaces privés
- espaces semi-privés
- espaces collectifs
- salle d'activités polyvalentes
- espaces professionnels
- locaux techniques
- espaces de distribution et parcours
- espaces extérieurs
- parking



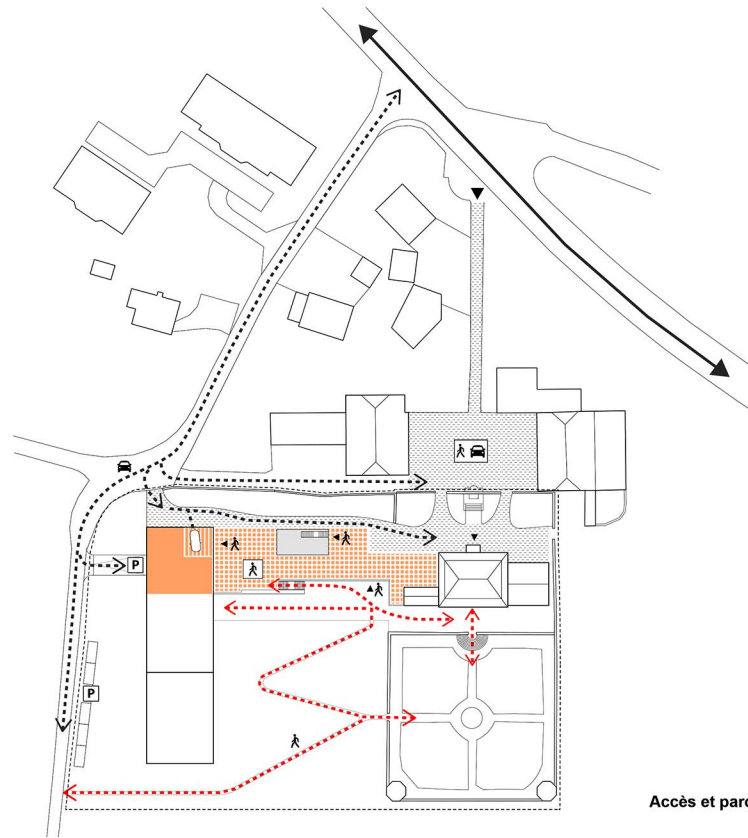
rez de chaussée supérieur_ 1.200

coupe bb_1.200



- espaces privés
- espaces semi-privés
- espaces collectifs
- salle d'activités polyvalentes
- espaces professionnels
- locaux techniques
- espaces de distribution et parcours
- espaces extérieurs
- parking

rez de chaussée inférieur 1.200



Accès et parcours

Concept architectural

Le nouvel édifice de l'EMS est constitué de deux parties : un volume principal parallèle à la limite sud-ouest du site, qui suit en gradins la pente du terrain, et un corps bas de liaison avec le château, situé sous la nouvelle terrasse et réalisé en tirant profit de la différence de niveau existant entre la route d'accès et le jardin.

L'entrée principale se trouve du côté Nord de l'édifice, au rez-de-chaussée supérieur correspondant au niveau de la rue. C'est là que se trouve la zone d'accueil avec la réception. Un escalier circulaire garantit une liaison plus publique entre le hall d'entrée et le rez-de-chaussée inférieur, où se trouvent les principaux espaces collectifs de l'EMS, qui donnent directement sur le jardin et bénéficient d'un éclairage et d'une orientation optimaux.

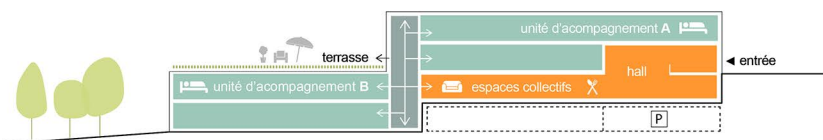
Le rez-de-chaussée inférieur fonctionne comme un unique espace en continuité avec les locaux du rez-de-chaussée inférieur du château et est organisé en différentes zones. On y trouve la salle de séjour commune, la salle à manger et la cuisine, et, vers l'est, les salles d'activités polyvalentes, avec un accès indépendant depuis le jardin inférieur. Au centre du volume, un patio laisse passer la lumière naturelle et offre un autre accès indépendant vers la zone collective.

Le volume principal accueille les unités d'accompagnement, dont chacune est organisée sur deux niveaux et structurée autour d'un couloir qui finit avec les zones de séjour d'unité et les prolongements respectifs vers l'extérieur.

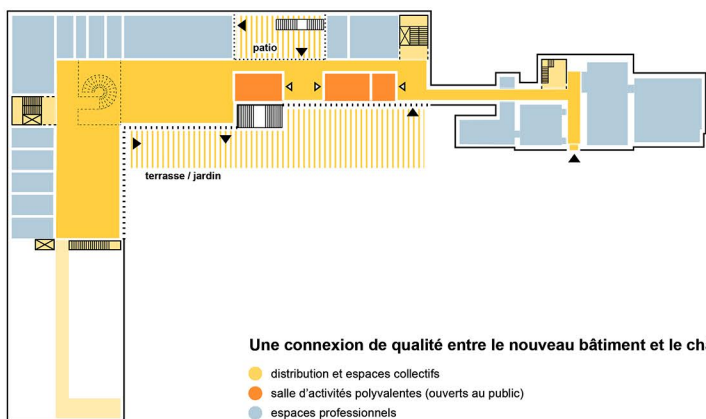
Les chambres offrent différentes possibilités de personnalisation, aussi par rapport à la composition de la fenêtre. Celle-ci est subdivisée par une partie fixe qui s'achève par un meuble utilisable comme siège ou plan d'appui et une partie ouvrante, positionnée plus en arrière. Chaque chambre dispose ainsi d'un petit balcon individuel. L'utilisation du bois pour les portes et fenêtres donne aux pièces une touche de chaleur et caractérise la matérialité de la façade.

Le système constructif est constitué d'une ossature en béton armé et de structures horizontales réalisées en caissons-bois avec une isolation acoustique. Cela permet d'éliminer les ponts thermiques et offre une grande facilité de montage dans de courts délais.

La façade en béton apparent et bois reprend la modularité de l'ossature structurale. Le choix d'une façade minérale renforce le lien avec l'histoire du site, s'inspirant des grands bâtiments historiques de la région comme les châteaux, les églises, les bâtiments agricoles, tandis que l'utilisation d'éléments en bois de chêne reflète à l'extérieur la chaleur domestique des chambres. La composition des fenêtres et des balcons rythme l'épaisseur de la façade en créant un effet de clair-obscur.

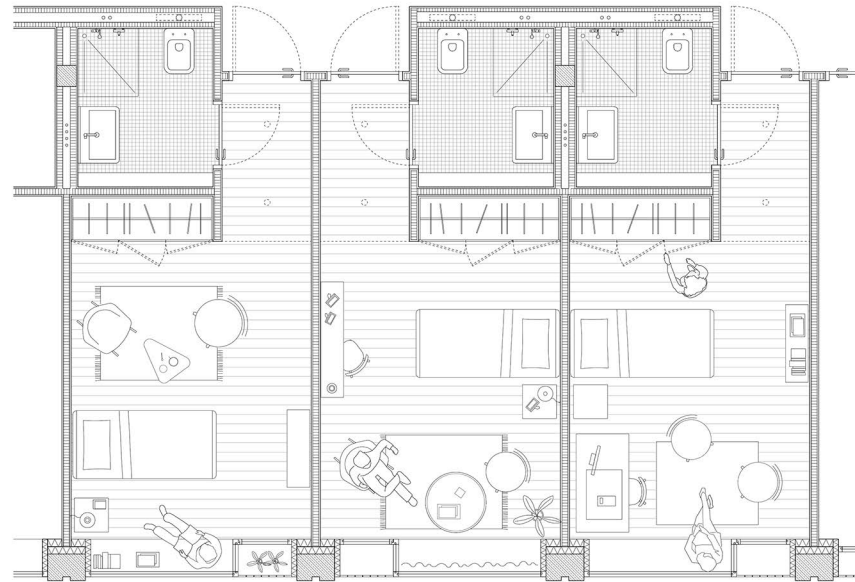


Organisation du programme

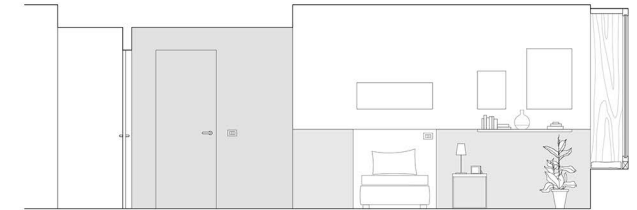


Une connexion de qualité entre le nouveau bâtiment et le château

- distribution et espaces collectifs
- salle d'activités polyvalentes (ouverts au public)
- espaces professionnels



Chambre type, 1:50



Matérialisation, 1:50

Toiture végétale

- terrain végétal (10 cm)
- protection anti-racine
- couche drainante
- étanchéité
- caissons préfabriqués en bois (32 cm) avec isolation thermique (20 cm), barrière-vapeur, isolation phonique (8cm)

Façade

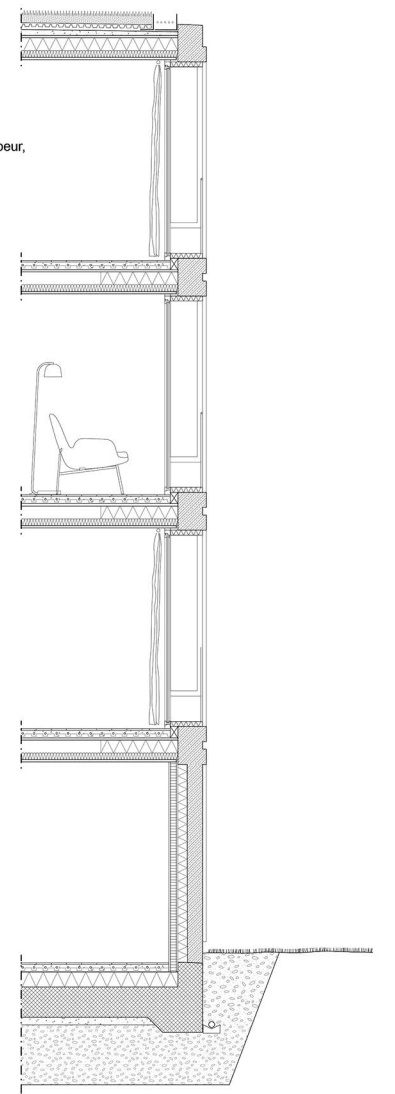
- structure en béton apparent
- cadre fenêtre en bois de chêne
- triple vitrage
- rideau thermique
- garde-corps métallique

Dalle entre-étage

- parquet
- chape avec chauffage au sol (10 cm)
- caissons préfabriqués en bois (32 cm) avec isolation thermique et isolation phonique (20 + 8 cm)

Dalle rez-de-chaussée

- parquet
- chape avec chauffage au sol (10 cm)
- isolation thermique (20 cm)
- dalle en béton armé



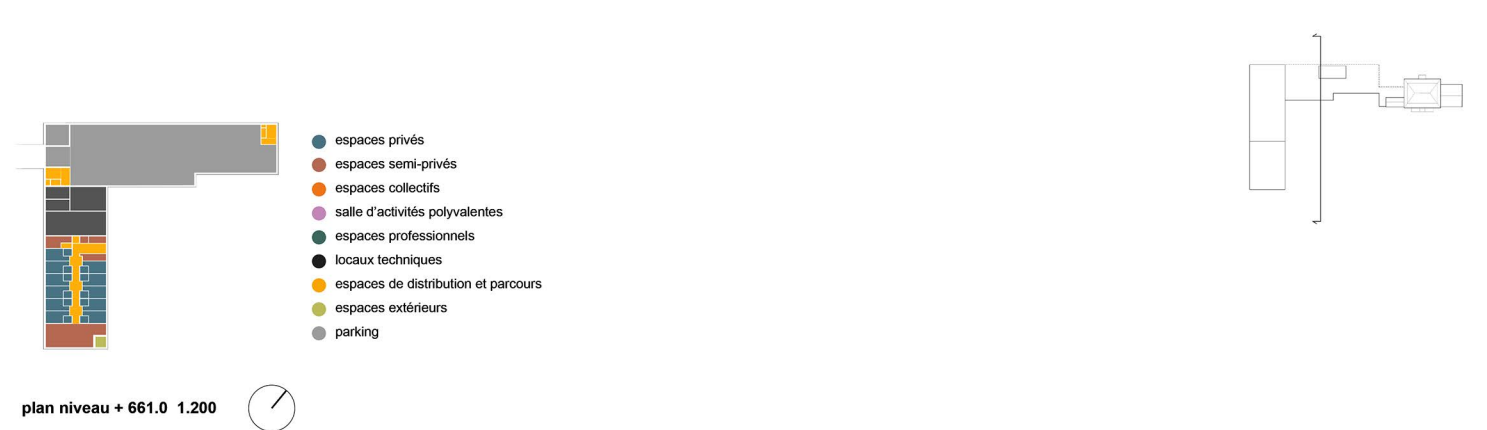
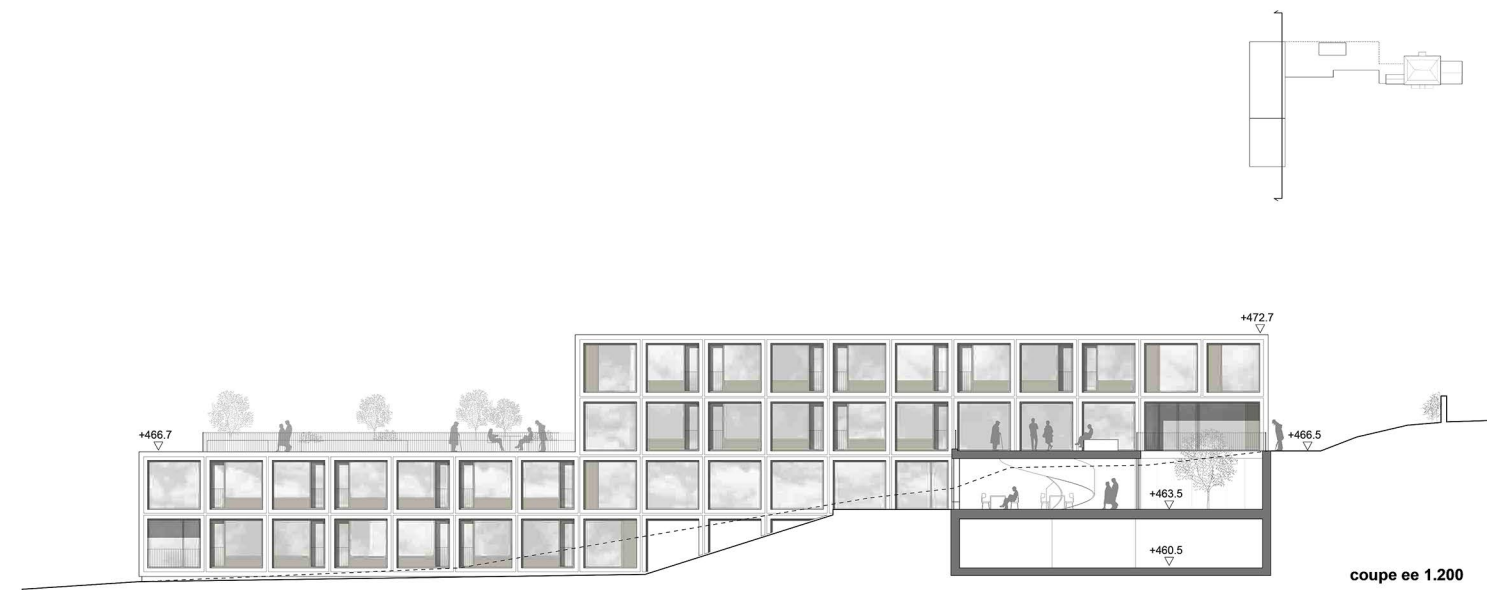
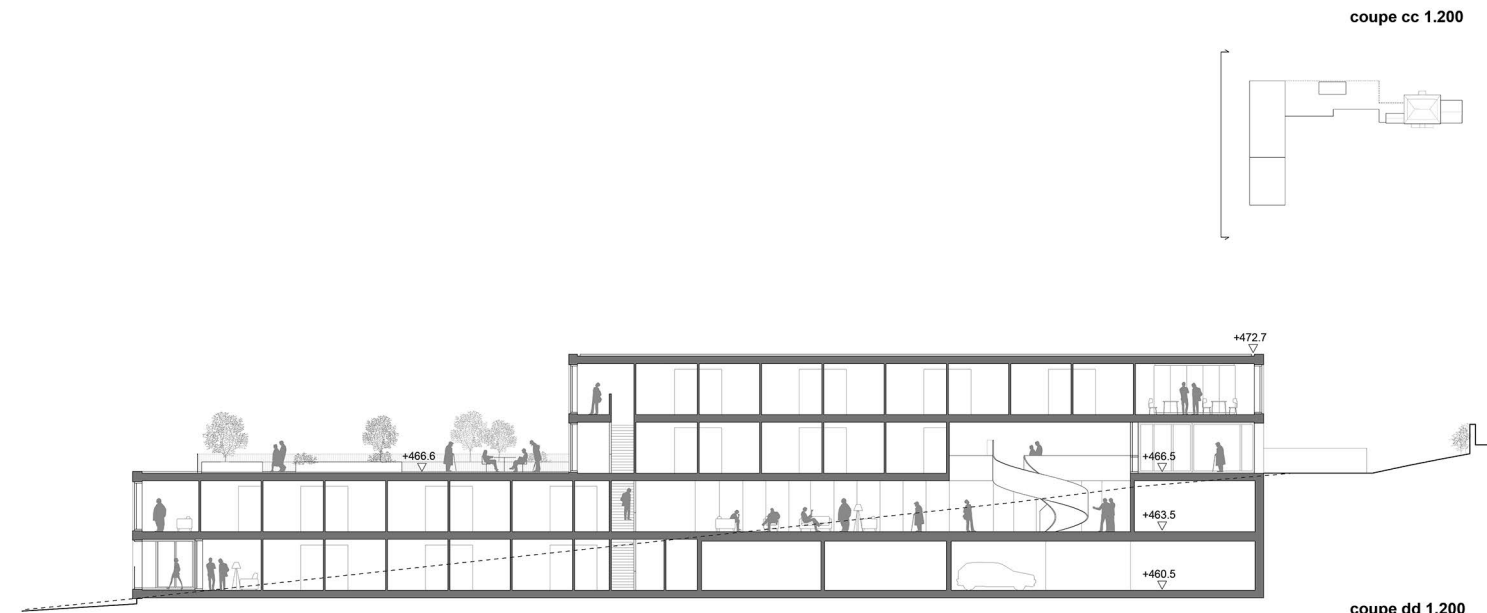
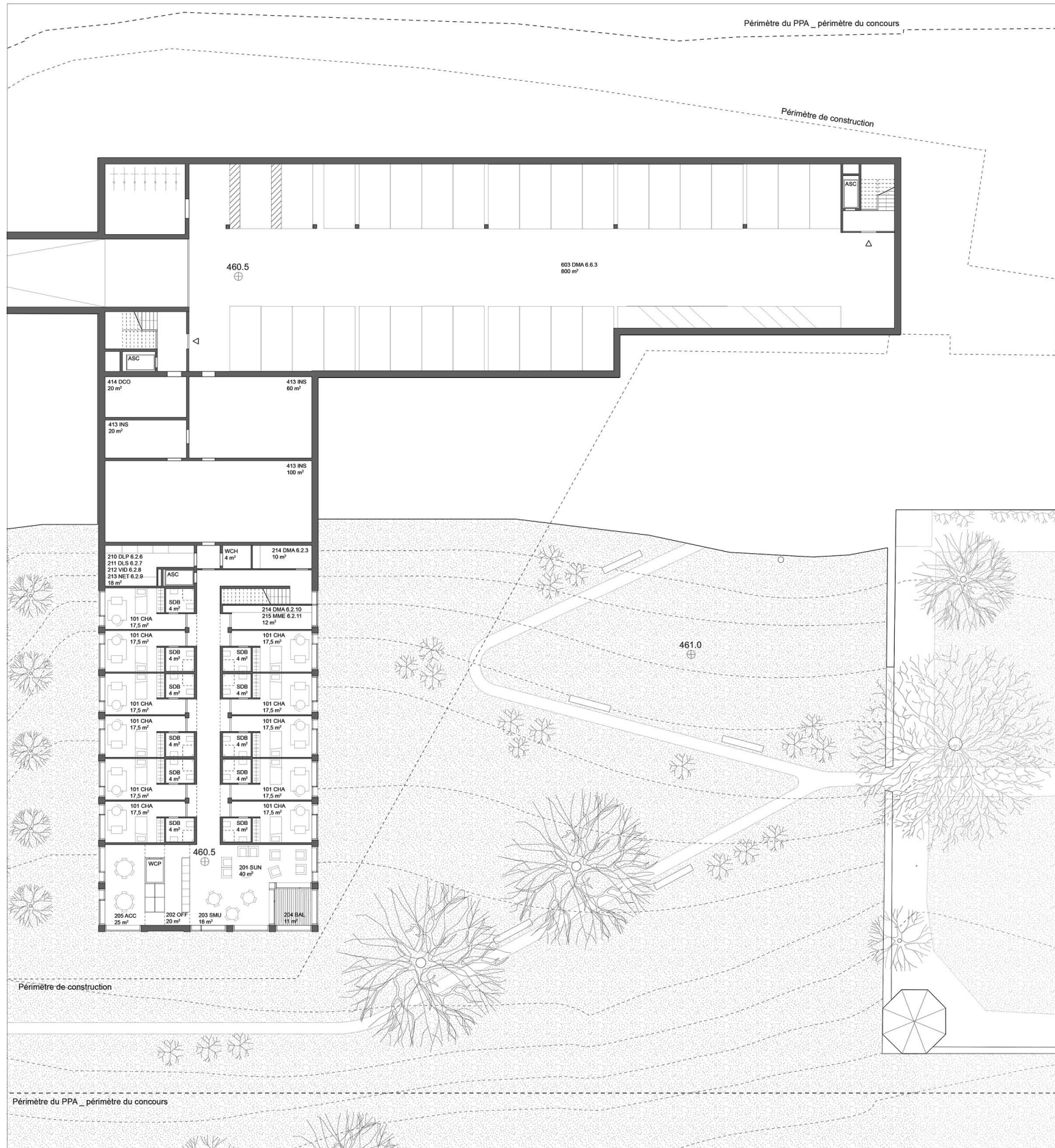
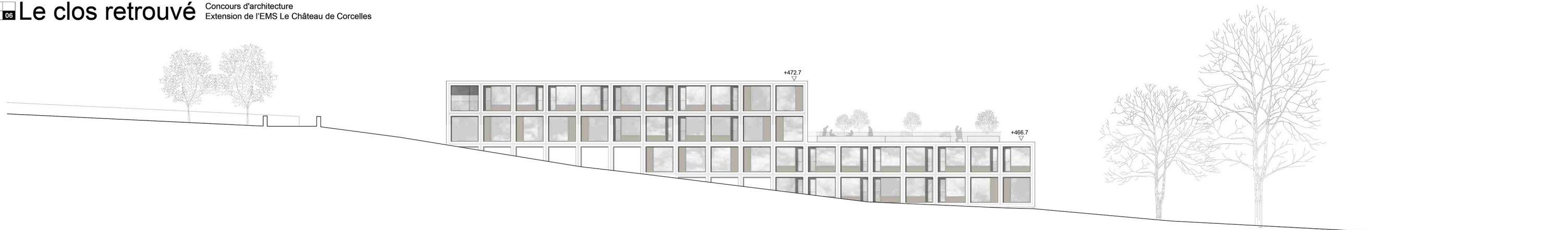
Coupe de principe, 1:50



L'implantation du nouvel édifice complète la structure spatiale du clos du château



Un escalier circulaire garantit une liaison plus publique entre le hall d'entrée et le rez-de-chaussée inférieur



- espaces privés
- espaces semi-privés
- espaces collectifs
- salle d'activités polyvalentes
- espaces professionnels
- locaux techniques
- espaces de distribution et parcours
- espaces extérieurs
- parking

plan niveau + 661.0 1.200